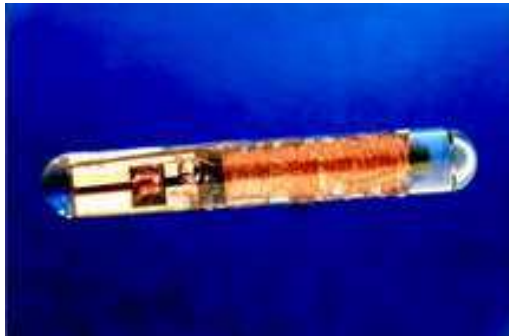


La Puce, le Roi et l'Expert

Où il est vraiment question de nos amis les bêtes ...
Savez-vous que nos animaux domestiques ont de plus en plus de Puces ?
Et que ces Puces indolores et éternelles sont dotées d'une intelligence peu commune ?

Pas de panique : il n'y a pas, à notre connaissance, une recrudescence de piqûres de puces parmi nos animaux. Par contre, une certitude : chiens, chats, équidés, ovins ou caprins sont progressivement dotés de puces RFID².



D'une taille de 11 x 2,12 mm, la puce contenue dans une capsule en verre épais biocompatible, résistante aux chocs est injectée par le vétérinaire au milieu de l'encolure gauche. La mise en place de l'implant, appelé communément transpondeur, ne nécessite pas d'anesthésie. Il devient actif lorsqu'on approche un lecteur à une dizaine de centimètres maximum. La puce comprend un numéro, permettant d'identifier précisément l'animal.

² Le 1er janvier 2008, tous les équidés sur le sol français devront être équipés de transpondeurs (Arrêté du 31/05/2004 relatif à l'identification complémentaire des équidés par la pose d'un transpondeur électronique).

Idem pour les ovins dans tous les pays dont la population ovine et caprine dépasse les 60000 animaux (Règlement Commission Européenne 21/2004). Déjà pratiquée depuis 2001, l'implantation de la puce RFID sera obligatoire pour les chats, chiens et furets en 2011 (NOR : AGRG0101247A)

Quel est l'intérêt d'un transpondeur ? Comme le précise le Parlement Européen cette technologie « constitue une méthode d'identification plus efficace et plus humaine » que les précédentes.

Contrairement au tatouage, l'implantation de la puce n'est ni douloureuse ni inesthétique, mais surtout, elle reste lisible dans le temps. De surcroît, l'animal la supporte bien et elle représente une bonne dissuasion contre le vol.

Certes, cette implantation de transpondeur par radiofréquences n'est pas récente : elle est pratiquée depuis plus de 10 ans en Angleterre. Alors pourquoi rédigeons-nous cette courte présentation ? Parce qu'il nous paraissait opportun qu'à un moment où la RFID est encore abondamment objet de controverses (pour preuve le nouvel ouvrage de Michel Alberganti, *Sous l'oeil des puces, la RFID et la démocratie*, Actes Sud, 2007 dont nous vous donnerons prochainement le résumé) nous tentions de démystifier les rumeurs non fondées scientifiquement.

Il est vrai qu'en tant que société spécialisée en RFID, nous pourrions être accusés de manquer d'impartialité, pourtant, la preuve est faite qu'avec les animaux au moins, la RFID ne comporte que des avantages et que seule la méconnaissance présente un réel danger.